

# LE RÉGIME PAR POINTS

Aujourd'hui

Traitement  
indiciaire brut

6 derniers mois  
hors primes et indemnités

X

Taux de  
pension

75% max

X

Décote  
OU  
surcote

=

Pension  
annuelle  
brute

Chaque mois durant la vie active

Salaire et  
indemnités

X

Taux de  
cotisation

25,31%  
(salarié-e et employeur)

Montant  
transformé  
en points

Valeur d'achat du point  
en 2025 = 10€

Fin du calcul  
sur les 6  
derniers mois

Demain

À la liquidation de la pension

Total des  
points

Points acquis sur  
l'ensemble de la carrière

X

Valeur de  
service

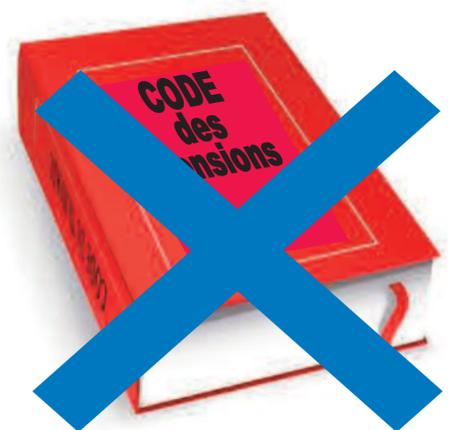
Valeur de service du point  
en 2025 = 0,55€

=

Pension  
annuelle  
brute

Avec la fin de la prise en compte  
des 6 derniers mois,  
les PE perdant-es :

- ✘ parce que les salaires sont faibles en début de carrière,
- ✘ parce que les indemnités sont insignifiantes.



**BAISSE DES PENSIONS !**